

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MAPA

Département de publication : 13

Département(s) de rappel : 83

### Services

#### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Métropole Aix-Marseille Provence

Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415

13785 Aubagne Cedex

URL : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

Adresse du profil d'acheteur :

<http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

Type d'organisme :

Etablissement public territorial

Activité(s) principale(s) :

services généraux des administrations publiques

#### OBJET DU MARCHÉ

Vidange, curage et nettoyage du bassin d'aération et du clarificateur de la Station d'Épuration d'Auriol - Saint Zacharie.

Lieu d'exécution : Territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique ordinaire

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure adaptée de l'article 28-II. Le nouveau marché sera passé dans des conditions similaires à celles du marché initial

Mode d'attribution du marché : Marché unique

Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois

Autres renseignements : Le délai d'exécution des prestations est de 10 jours ouvrés à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage.

#### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Ferme. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par l'article 98 du Code des Marchés Publics et par le décret d'application n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Une avance forfaitaire pourra être versée conformément au code des marchés publics. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence, budget assainissement du territoire. Il est intégré dans l'opération d'extension de la station d'épuration d'Auriol - Saint Zacharie. A ce titre, il pourra éventuellement bénéficier des subventions attribuées pour ces travaux, par l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Général du Var

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* Français

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

## **JUSTIFICATIONS**

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Attestation sur l'honneur fournie par le Territoire dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent) Formulaire DC1 (facultatif) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Formulaire DC2 (facultatif) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Valeur technique : 60%
- sous-critère 1 : Moyens humains et matériels affectés à la prestation : 40%
- sous-critère 2 : Méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de la prestation notamment sur la coordination avec le chantier des travaux d'extension de la station et l'exploitation des ouvrages en fonctionnement : 20%
- Prix des prestations : 40%

## **PROCEDURES**

*Mode de passation :* Procédure adaptée

*Conditions de délai :*

*Date limite de réception des offres :* 25/04/2016 à 12 H 00

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

*Référence du marché attribué par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice :* 16ASS01

*Renseignements complémentaires :*

Le pouvoir adjudicateur applique le principe 'Dites-le nous une fois'. Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Dossier de consultation gratuit. La transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées en mains propre contre récépissé.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 31/03/2016

## **ADRESSES COMPLEMENTAIRES**

*Renseignements d'ordre administratif et technique*

Service de la Commande Publique 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415

13785 Aubagne Cedex

Tél : +33 442628127

Fax : +33 442189539

Email : marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr

*Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus*

Métropole Aix-Marseille Provence Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile Service de la Commande Publique 932,  
Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées*

Métropole Aix-Marseille Provence Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile Service de la Commande Publique 932,  
Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex